GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

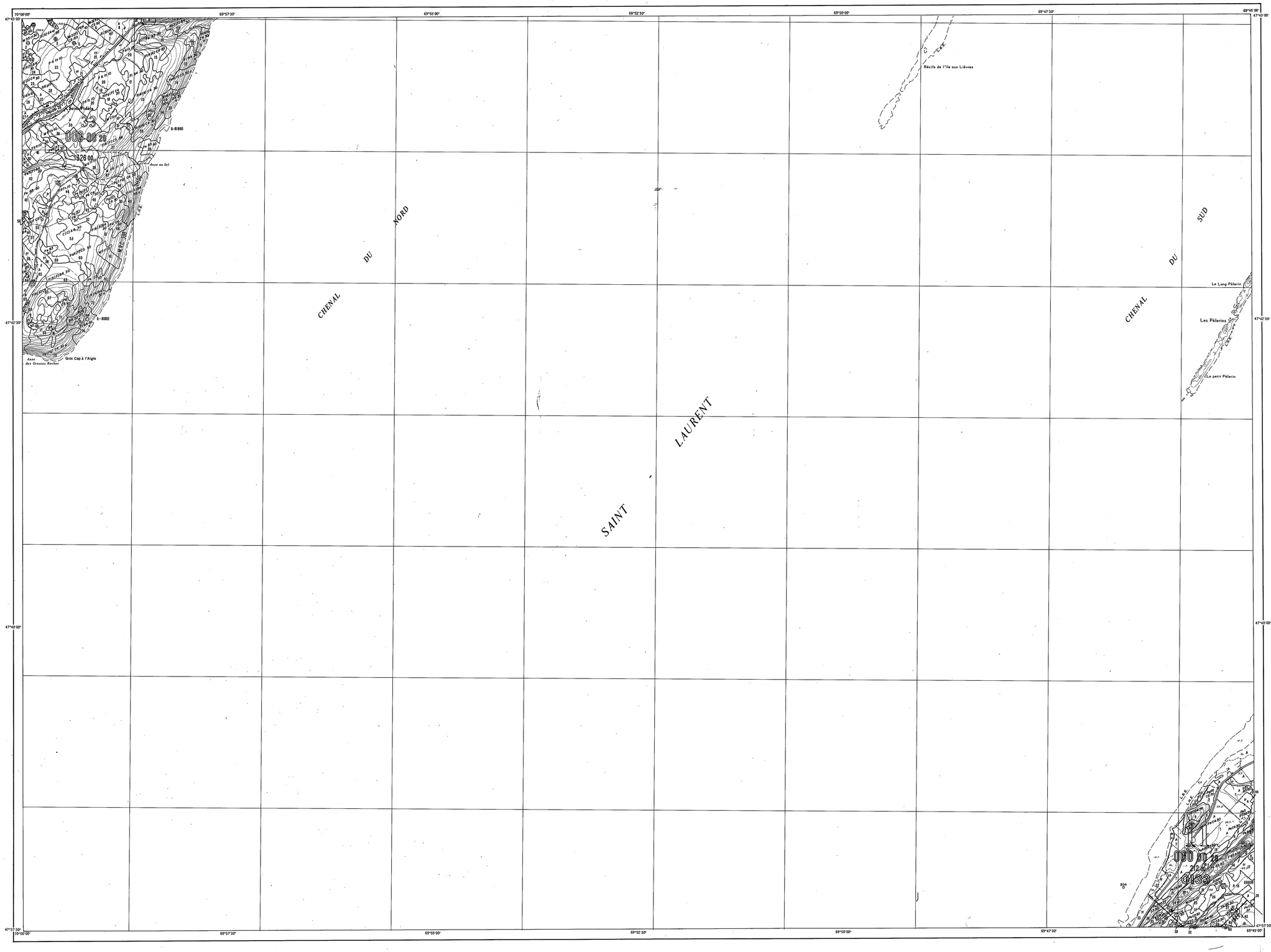

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télécski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, détrite sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (aucune essence composante prédomine)	R (X)
— — à sapin ou épinette blanche	R (S)
— — à sapin ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pn)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à mélèze	R (L)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — (aucune essence composante prédomine)	E (X)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (L)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pn)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	Ep b p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Ep n
— — (plantation d'épinette noire)	Ep n p
— — (plantation d'épinette rouge)	Ep r p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — (aucune essence composante prédomine)	S (X)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pn)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	Sb p
Pinède à pin blanc	Pn
— — — — avec pin rouge	Pn(Pr)
— — — — avec/ou rouge (le pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — — (aucune essence composante prédomine)	Pn (X)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pn (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pn (E)
— — — — avec mélèze	Pn (L)
— — — — avec pin blanc	Pn (Pn)
— — — — avec peuplier	Pn (Pe)
— — — — (plantation)	Pn p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — — (aucune essence composante prédomine)	Pg (X)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (L)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pn)
— — — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — (aucune essence composante prédomine)	C (X)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Mé)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pn)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Cu p
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — (aucune essence composante prédomine)	Pu (X)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(Mé)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pn)
— — à pin rouge	Pu(Pr)
— — à pin gris	Pu(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu p
Mélèzin	Mé
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mé(Mé)
— — (aucune essence composante prédomine)	Mé (X)
— — à thuya (cèdre)	Mé (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mé (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Mé(Pn)
— — à pin rouge	Mé(Pr)
— — à pin gris	Mé(Pg)
— — à pruche	Mé(Pu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mé (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Méd p
— — (plantation de mélèze japonais)	Méj p
— — (plantation de mélèze laricin)	Mél. p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Tolérant	Tendance Résineux
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — — — avec pin blanc	F1 Pn (F)	F1 Pn (R)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — — — avec résineux	F1 R (F)	F1 R (R)
— — — — — — avec sapin	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E (F)	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc	Bb (F)	Bb (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E (F)	Bb E (R)
— — — — — — avec pin gris	Bb Pg (F)	Bb Pg (R)
— — — — — — avec pin blanc	Bb Pn (F)	Bb Pn (R)
— — — — — — avec pin rouge	Bb Pr (F)	Bb Pr (R)
— — — — — — avec résineux	Bb R (F)	Bb R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B J Pn (F)	B J Pn (R)
— — — — — — avec pin rouge	B J Pr (F)	B J Pr (R)
— — — — — — avec résineux	B J R (F)	B J R (R)
Peupleraie avec sapin	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Pe Pn	Pe Pn (R)
— — — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédrière résineuse	C R	C R (R)
— — — à pin blanc	C Pn	C Pn (R)
— — — à pin rouge	C Pr	C Pr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (R)
— — — sur station humide	M F h	M F h (R)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	F1	
— — d'essences tolérantes	F2	
— — sur station humide	F h	
— — (plantation)	F p	
Bouleaux	B	
— — à bouleaux blancs	Bb	
— — à bouleaux jaunes	B J	
Peuplier	Pe	
Cerisier	C	
— — à bouleaux blancs	C Bb	
— — à bouleaux jaunes	C B J	
— — à peupliers	C Pe	
— — à feuillus d'essences intolérantes	C F1	
— — à feuillus d'essences tolérantes	C F2	
Plantation de feuillus	F p	
— — de bouleau jaune	Bu J p	
— — de peuplier	Pe p	
— — de peuplier hybride	Peh p	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRÈS JEUNE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-50 "	30-80 "
80-70 "	30-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉGULIÈRE

Je (jeune inégulier) — Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux inégulier — Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges en plus de 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 80 %	f
Abrupte	81 % et plus	a
Superficie entourée de pentes > 81 %		v

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		20m	17m	12m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6	
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S(E) C5 o 60 m — S = classe de pente; C5 = classe d'âge; o = origine; (E) = type de couvert; 60 = classe de hauteur; m = classe de densité; C = code group. d'essences; (E) = groupement d'essences

R C5 c 60 D1 — R = classe de pente; C5 = classe d'âge; c = origine; 60 = classe de hauteur; D1 = classe de densité; R = type de couvert

Carte forestière — Photographie aérienne : 1980-1981; Année de publication : 1981; Année de révision :

21-M-16 S.E.	21-M-13 S.O. S.E.	21-M-14 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
21-M-9 S.E.	21-M-12 S.O. S.E.	21-M-11 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
21-M-8	21-M-5	21-M-6

21 N/12 N.O. 2

Divisions territoriales en date du : 1/9/81
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

FORÊT PRIVÉE